

caisson dont les deux côtés parallèles ont une longueur de 2 pieds (0 mètre 66) et se terminent en biseau à leurs extrémités antérieures. Le troisième côté est large de 3½ pieds (1^m 16) et haut de 1 pied 4 pouces (0^m 45) ; il est armé de deux manches qui servent à le guider. Une partie du fond est en planches, sur une longueur de 4½ pieds (1^m 48), et le resté est occupé par un peigne, dont les dents, au nombre de quarante-deux, sont longues de 8½ pouces (0^m 24), un peu pointues et relevées sur le devant. On met cet instrument en action au moyen d'un cheval attelé de deux cordes fixées aux extrémités de l'axe. Cette machine est celle qu'on devra préférer pour les grandes surfaces."

Pour compléter cette description nous ajouterons que l'instrument ressemble beaucoup à la pelle à cheval dont on se sert très-souvent pour niveler les terres, abattre les buttes, combler les dépressions du terrain, et remplir les fossés qui ne sont pas nécessaires à l'assainissement du sol.

Lorsque le peigne est en marche, on appuie légèrement sur les manchérons pour faire relever un peu les dents du peigne ; alors les tiges du trèfle s'engagent dans l'espace qui les sépare et glissent entre elles jusqu'à ce que la tête de la plante vienne appuyer sur le peigne, mais comme elle est trop volumineuse pour passer entre les dents, elle est détachée de la tige et tombe dans l'instrument qui n'en laisse échapper aucune. On comprend que cet instrument avançant avec la rapidité du pas d'un cheval, doit faire beaucoup d'ouvrage en peu de temps.

Lorsque la partie postérieure du peigné est pleine de têtes de trèfle, on décharge dans un tombereau ou toute autre voiture dont les côtés sont hermétiquement fermés ; puis on continue à faire fonctionner l'instrument tant que la température est favorable à la récolte des graines de trèfle.

M. M. Girardin et Dubreuil décrivent ainsi le second peigne employé pour faire la cueillette des graines de trèfle.

Cette machine "a été imaginée par Penn Helloun, d'Aunay (Calvados, France) ; elle se compose de trois côtés. Les deux côtés parallèles, longs de 18 pouces (0^m 50) et hauts de 3 à 4 pouces (0^m 10) se terminent en biseau à leur partie antérieure. Le troisième côté est long de 9 pouces (0^m 25) Le fond se compose d'une seule planche dépassant la boîte, en arrière de 7 pouces environ (0^m 20) et disposée, vers ce point, en forme de poignée. Le fond de la boîte est partagé en un certain nombre de dents pointues un peu relevées à leur extrémité, longues de 16 pouces environ (0^m 45), larges de ½ pouce environ (0^m 015) en dessus, coupées en carène au-dessous, et séparées par un intervalle de 1 pouce (0^m 03). Une pièce de bois fixée par un boulon (cheville de fer) à la partie postérieure, sert à tenir ce peigne avec les deux mains. La partie antérieure de ce manche offre une longueur d'un peu plus de 14 pouces (0^m 40), et s'élève à son extrémité, de 6 pouces (0^m 15) au-dessus des dents. L'ouvrier qui fait manœuvrer ce peigne, le pousse vivement d'arrière en avant et de bas en haut, contre les tiges du trèfle, dont les têtes, engagées entre les dents, restent dans la boîte. Cette machine pourra suffire pour les petites exploitations....

Comme on le voit ce second peigne ressemble beaucoup au précédent ; il n'en diffère que par l'absence des roues, par ses dimensions plus petites, par son fond qui est presque complètement formé de dents, tandis que dans le premier les dents sont très-courtes, et par sa plus grande légèreté ; mais la forme générale des deux instruments est la même.

Cependant malgré cette plus grande légèreté du peigne Helloun, il est d'un emploi lent, fatigant, difficile, et nous ne connaissons pas de culture assez peu étendue qui puisse se suffire, pour la récolte de la graine de trèfle, d'un instrument dont le travail est aussi lent et aussi fatigant que celui de ce peigne. Autant vaudrait employer le second mode, c'est-à-dire la cueillette des têtes faite à la main par des enfants.

A mesure que les têtes de trèfle emplissent les voitures où les peignes sont déchargés, elles sont transportées dans un local sec bien aéré, par exemple sur le plancher d'une batterie, et étendues en couches très-minces, elles achèvent de sécher et sont bientôt prêtes pour le battage ou l'égrenage.

Quelquefois cependant, les têtes séchent difficilement, soit qu'on ait fait la récolte avant sa complète maturité, soit que le local ne soit pas assez bien aéré. Dans ce cas, le battage du trèfle est impossible. Pour faire disparaître cet empêchement, quelques producteurs de graines de trèfle, mettent les têtes dans un four, nous avons déjà vu les inconvenients de ce procédé. Le cultivateur évitera avec soin de tomber dans cette faute et pour lui, la meilleure manière de faire sécher sa récolte sera de l'exposer au soleil pendant quelque temps.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Il a été adopté par les Communes que Terre-neuve serait partie de la Confédération. La mesure n'a plus qu'à recevoir la sanction impériale. Il paraît que l'île du Prince Edouard laisse voir qu'elle serait assez disposée à suivre l'exemple de Terre-neuve.

Les Communes ont encore adopté, après de longs débats, les résolutions qui sanctionnent l'arrangement financier conclu par le cabinet avec la Nouvelle-Ecosse.

A cet élan, qui pousse les provinces de l'Amérique anglaise à s'unir et se fortifier mutuellement dans cette union, l'Angleterre ne semble pas répondre actuellement comme elle le devrait. Fort libérale sous un rapport, elle est très-mesquine sous un autre. Elle a l'intention de retirer du Canada la plus grande partie de ses troupes ; elle n'y laisserait que 6,000 hommes environ. Elle exige de plus le paiement de £800 sterling pour les armes détériorées, lors de l'invasion féniennne. Cette demande est pour le moins singulière. Tout le monde l'avoue, l'Angleterre choisit mal son temps pour mesquiner.

Aux Etats-Unis, le général Grant perd beaucoup de sa popularité. Le malaise, les désordres de tout genre, qui régnaient actuellement dans la grande République, font dire à plusieurs journaux américains qu'on est sur le bord d'un affreux précipice, et qu'on n'évitera d'y tomber qu'en se jetant dans les bras de la monarchie. Il faudra nécessairement que tôt ou tard nos voisins en viennent là, car les peuples n'ont pas été faits pour vivre longtemps sous le régime démocratique. Les républicains jurés de l'ancienne Rome n'ont pu eux-mêmes éviter la monarchie qu'ils redoutaient tant. C'est qu'en effet il vient un temps où les maux qui pèsent sur un peuple, d'abord affolés des institutions républicaines, sont si grands, qu'il finit par comprendre que mieux vaut le despotisme d'un seul que la tyrannie de la multitude.

Ce qui console le plus lorsqu'on considère les Etats-Unis, ce sont les progrès qu'y a faits la religion catholique depuis soixante ans. En 1808, il n'y avait dans la grande République qu'un seul diocèse, 68 prêtres et 80 églises ou chapelles. On y compte aujourd'hui 53 diocèses, 8 vicariats apostoliques, 3,183 prêtres et 5,278 églises ou chapelles. Le nombre des catholiques dans les Etats-Unis s'élève maintenant à près de six millions et demi.

Le bill de M. Gladstone, relatif à l'abolition de l'Eglise établie d'Irlande, si mal accueilli d'abord à la Chambre des lords, a fini par y être de beaucoup mieux vu, tellement qu'il vient d'être adopté. Ce n'est pas précisément le désir de rendre justice à l'Irlande qui a déterminé un changement dans les allures des nobles lords, non ; c'est uniquement la crainte qu'ils